



***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Deux-Moulins***

PROVINCE DE QUÉBEC

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE DES DEUX-MOULINS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le
3 mai 2023 à 18 h 30 au gymnase de la bâtisse Parc-Orléans

ÉTAIENT PRÉSENTS-ES

Monsieur Steeve Parent, membre parent bâtisse Parc-Orléans
Madame Marie-Pierre Lanthier, membre parent bâtisse Parc-Orléans
Madame Amélie Côté, membre parent substitut bâtisse Parc-Orléans
Madame Caroline Ferland, membre du personnel enseignant bâtisse Parc-Orléans
Madame Isabelle Desgagnés, membre du personnel enseignant bâtisse Parc-Orléans
Madame Rosa-Neira Durand, classe principale au service de garde bâtisse Parc-Orléans

Madame Julie Villeneuve, membre parent bâtisse du Rucher
Madame Marie-Noël Moffet-Bédard, membre parent bâtisse du Rucher
Madame Marie-Ève Gélinas, membre parent bâtisse du Rucher
Monsieur Patrick St-Hilaire, membre parent bâtisse du Rucher
Madame Claudine Paquet, membre du personnel enseignant bâtisse du Rucher
Madame Isabelle Ringuet, membre du personnel enseignant bâtisse du Rucher
Madame Nancy Hurens, technicienne au Service de garde bâtisse du Rucher
Madame Sarah Malenfant, membre du personnel de soutien bâtisse du Rucher
Madame Laurie Bellevance-Deshaies, membre du personnel non enseignant
Madame Anne-Marie Therrien, membre du personnel non enseignant

ÉTAIENT ABSENTES

Madame Isabelle L'Écuyer, membre parent bâtisse Parc-Orléans
Monsieur Patric Gaudreau, membre de la communauté Loisirs Bourassa

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Monsieur Martin Lavallée, directeur
Madame Nadia Roy, directrice adjointe
Madame Geneviève Doré, parent membre de l'OPP
Madame Marika Bernier, membre de la communauté Patro de Charlesbourg



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Deux-Moulins

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Julie Villeneuve, présidente, constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Julie Villeneuve, présidente, fait la lecture de l'ordre du jour. Il est demandé d'ajouter un point :

- 7.6 Sorties scolaires

Madame Sarah Malenfant, membre du personnel de soutien, propose que l'ordre du jour de la séance du Conseil d'établissement soit adopté tel qu'amendé.

CÉ # 22-23-25

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 MARS 2023

Les membres mentionnent avoir pris connaissance du procès-verbal. Celui-ci est conforme aux propos. Il faut indiquer que Mme Isabelle Desgagnés était absente.

Madame Sarah Malenfant, membre du personnel de soutien, propose l'adoption du procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 29 mars 2023.

CÉ # 22-23-26

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Deux-Moulins*

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 MARS 2023

SUIVIS EFFECTUÉS:

- En ce qui concerne les écouteurs au 3^e cycle, les professeurs peuvent faire des demandes à M. Martin s'il en manque et ils seront achetés.
- Ludothèque : les suivis nécessaires seront effectués afin de la rendre fonctionnelle dès septembre.

SUIVIS EN SUSPENDS :

- Révision des règles de vie de l'école au regard de la Politique alimentaire du CSS. Ce sujet sera abordé en 2023-2024 avec l'équipe école.

5. PAROLE AUX PARENTS ET MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Les membres du Conseil d'établissement accueillent une délégation d'enseignants qui souhaitent adresser un mot aux membres du conseil. Mme Clémence Cottinet, enseignante de musique à la bâtisse du Rucher, prend la parole au nom du personnel enseignant en lien avec les négociations de leurs conditions de travail.

Un parent pose une question au regard du processus du choix des élèves qui composent les classes à degrés multiples. Elle se questionne sur les critères de sélection et la manière de procéder au choix du groupe.

La direction explique que ces types de groupes font partie de la particularité de l'organisation scolaire à la bâtisse du Rucher. À cet égard, l'école possède une politique de formation des groupes qui permet de tenir compte de divers critères tel : les aptitudes ainsi que les besoins d'apprentissage et de comportement des élèves. Mme Nadia ajoute que l'équipe prend le temps d'analyser chaque enfant afin de s'assurer de ce qui serait le mieux pour celui-ci. Les enseignants et les intervenants (spécialistes) sont impliqués dans le processus.

Madame Marika Bernier, du Patro de Charlesbourg, indique qu'il reste encore quelques places pour les camps de jour cet été.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Deux-Moulins

6. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Madame Geneviève Doré présente les points suivants :

- Elle désire s'excuser pour le délai d'enlever les deux sapins et que cela ait perduré aussi longtemps.
- Un jour, toute l'information sera amassée afin de produire un info-parents. Le but est de faire voir aux parents ce qui se passe dans l'école et les bons coups.
- Elle remercie la direction d'avoir avisé les parents qu'il y a eu une évacuation pour une fausse alarme à la bâtisse du Rucher. Elle est contente d'apprendre qu'il y a le matériel nécessaire dans chaque classe pour s'assurer de la sécurité des élèves à l'extérieur.
- Concernant l'activité de financement avec les paniers bios, le projet sera reconduit l'an prochain. Il faudra prévoir la possibilité d'un point de chute à du Rucher en plus de celui à Parc-Orléans afin les élèves de cette bâtisse puissent aussi s'impliquer.
- Finalement, Madame Doré réitère le besoin de parents bénévoles pour des activités à venir tel le 19 juin à Parc-Orléans. Elle demande s'il y a d'autres activités de prévues. Madame Nadia Roy, directrice adjointe, indique qu'elle en parlera plus tard dans la rencontre.

7. ÉTUDES DES DOSSIERS COURANTS

7.1 PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE 2023-2027 (Art. 39 & 109)

Monsieur Martin Lavallée, directeur, nous rappelle l'échéancier d'adoption du prochain projet éducatif, soit décembre 2023, et qu'il faudra nous assurer de diminuer le nombre d'enjeux afin d'être plus efficaces. Il fait aussi le rappel qu'une première partie du projet éducatif a été complétée, soit l'enjeu qualitatif voté à la séance ordinaire de décembre 2022 : « *Le déploiement efficace des ressources afin d'assurer le bien-être des élèves et du personnel* ».

Au regard de la réussite des élèves, à l'automne 2023, la direction complètera l'analyse des résultats des élèves des sept dernières années avec l'équipe école afin de convenir quels seront le ou les deux enjeux de réussite.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Deux-Moulins

Pour ce faire, Monsieur Lavallée présente aux membres la plateforme **Power BI** développée par le CSS à partir de laquelle se fera l'analyse. Les enjeux de réussite devront être déterminés à partir des deux axes suivants : **la persévérance scolaire** (i-e les élèves à risque, les retards scolaires et la diplomation / qualification) et **la réussite de la clientèle vulnérable** (i-e les garçons, les élèves avec un plan d'intervention et la clientèle immigrante). Du choix de nos enjeux, pour chacun de ceux-ci, découleront les orientations, les objectifs et les indicateurs de suivi.

Finalement, la direction explique que la première analyse des résultats des élèves au comité du projet éducatif a révélé certaines préoccupations qui ont été déposées à la Direction générale du CSS. L'école des Deux-Moulins n'étaient pas la seule. En avril dernier, un projet d'accompagnement intensifié d'une professionnelle à la pédagogie a été offert par le Centre de services pour les écoles qui souhaitent afin d'atteindre les objectifs de réussite de leur prochain projet éducatif. La direction de l'école a déposé sa candidature et celle-ci a été retenue. Donc, à partir de 2023-24, l'école pourra bénéficier d'un accompagnement professionnel de 70 jours plutôt que 35. Dès la mi-mai, la direction se mettra à l'œuvre pour élaborer le plan de match de cet accompagnement. **SUIVI EN 2023-2024**

7.2 APPROBATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES 2023-2024 (Art. 88 & 110.2)

Monsieur Martin Lavallée, directeur, nous présente l'organisation des services complémentaires pour l'année scolaire 2023-2024. Ce dépôt fait suite aux rencontres du comité EHDAA prévues depuis la mi-février. La direction estime un ajout de service d'environ 169 000 \$ par rapport à l'année scolaire 2022-2023. Les prévisions de financement sont basées sur les sommes de l'année scolaire 2022-2023. À l'heure actuelle, les Règles budgétaires ministérielles ne sont pas encore connues. Il est donc impossible pour la direction d'avoir un estimé précis des différentes enveloppes ministérielles.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Deux-Moulins**

Après la présentation de la direction, Madame Caroline Ferland, membre enseignante en remplacement de Madame Isabelle Lacroix, fait la lecture d'une lettre écrite par cette dernière. Madame Lacroix prétend que la composition du comité ne correspond pas à ce qui est prévu à la convention collective des enseignants, elle indique également que les propositions n'ont jamais été remis par écrit au personnel et que les propositions du personnel n'ont pas été pris en compte. Plusieurs questionnements sont soulevés par les membres du conseil.

La direction réexplique que le rôle du comité EHDAA est de faire des recommandations à la direction quant à l'organisation des services. Celle-ci réitère que la démarche s'est fait dans le respect et la communication et que les représentants de chacun des corps d'emploi étaient représentés sur le comité EHDAA. Une enseignante tient à mentionner que les prétentions de Madame Lacroix ne représentent pas l'opinion de tous les enseignants.

Madame Marie-Pier Lanthier, membre parent, propose l'approbation des services complémentaires tel que proposés par la direction.

CÉ # 22-23-27

APPROUVÉ À LA MAJORITÉ (1 abstention)

**7.3 APPROBATION DE L'ACTIVITÉ D'ACCUEIL DES FUTURS
ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE (Art. 87)**

Monsieur Martin Lavallée, directeur, demande au Conseil d'approuver la dérogation à l'horaire des élèves du préscolaire afin de permettre l'accueil des futurs élèves du préscolaire.

En conformité avec les balises du calendrier scolaire du CSS des Premières-Seigneuries, il est proposé de tenir l'activité d'accueil aux dates suivantes dans chacune des bâtisses :

- Date à venir à la bâtisse du Parc-Orléans (la direction n'a pas reçu la réponse des enseignantes)
- Le jeudi 1^{er} juin à la bâtisse du Rucher

	<p style="text-align: center;">Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins</p>
<p>CÉ # 22-23-28</p>	<p>Madame Sarah Malenfant propose d'approuver la demande de la direction avec l'obligation de la direction de statuer du choix de la date pour la bâtisse du Parc-Orléans avec les enseignantes du préscolaire.</p> <p style="text-align: right;">APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>7.4 SUIVI AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (Art. 96,24)</p> <p>Considérant que le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement n'a pas été dépensé, Madame Julie Villeneuve, présidente, propose que les sommes disponibles soient utilisées pour financer la fête de fin d'année au Service de garde de chacune des bâtisses.</p> <p>Madame Isabelle Desgagnés, membre enseignante, propose d'adopter la proposition de Madame Villeneuve. SUIVI</p>
<p>CÉ # 22-23-29</p>	<p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>7.5 CONSULTATION POUR LA RÉVISION DE LA POLITIQUE DES FRAIS DE DÉPACEMENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES</p> <p>Monsieur Martin Lavallée, directeur, dépose le projet de consultation. Après discussion, les membres sont unanimement en faveur de celle-ci.</p> <p>7.6 APPROBATION DE SORTIES SCOLAIRES (Art, 87)</p> <p>Monsieur Martin Lavallée, directeur, dépose trois projets de sorties scolaires.</p> <p>Madame Marie-Ève Gélinas propose l'adoption des sorties scolaires tel que déposées</p>
<p>CÉ # 22-23-30</p>	<p style="text-align: right;">APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ</p>



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Deux-Moulins**

8. SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Madame Julie Villeneuve nous présente les éléments suivants :

- Traverse : il est à l'étude d'ajouter du 0 - $\frac{3}{4}$ à $\frac{3}{4}$ net (en négociation avec la Ville de Québec pour la totalité de la traverse). **SUIVI**
- Stationnement : à l'étude d'ajouter une barrière, possibilité d'ajouter un écriteau sur le coin de l'école (pas de véhicule), il y aura de l'éducation à faire, Le directeur des loisirs décalera l'activité du soir à 18 h 30. **SUIVI**
- Camion de poubelles qui est revenu à 7 h 45, communiquer avec la Ville si cela arrive à nouveau.
- La ville a ajouté un interdit de stationnement au coin de Mont-St-Michel. Une policière a indiqué qu'un lignage de passage piétons serait manquant. **SUIVI**
- Proposition de dates retenues pour l'activité « Je suis capable » avec l'organisme *Accès transport viable*.
 - 31 mai à la bâtisse du Rucher
 - 1^{er} juin à la bâtisse Parc-Orléans

Lors de l'activité, l'organisme *Jamais sans mon casque* sera aussi présent pour l'évaluation des casques. Chacune des activités se vivra avant la rentrée des classes entre 7 h et 8 h).
- Cette année, l'activité de formation destinée aux élèves sera offerte du préscolaire à la 4^e année.

9. COMITÉ DE LA COUR D'ÉCOLE

Aucun sujet traité. Nous n'avons pas encore reçu les plans.

10. DOSSIER DE L'INTENSIFICATION DE L'ANGLAIS

Aucun sujet traité à ce point.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Deux-Moulins**

11. INFORMATION DE LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

Pour la bâtisse Parc-Orléans, Madame Rosa nous mentionne que :

- Le vendredi 5 mai ce sera le tournoi de hockey de la LIG
- Le vendredi 2 juin ce sera le tournoi de soccer et la danse de la LIG
- Pour chacune des prochaines journées pédagogiques, on prévoit 180 enfants.
- La technicienne et Madame Rosa sont à planifier la *Semaine de reconnaissance de la garde scolaire* qui se tiendra du 15 au 19 mai prochains.

Pour la bâtisse du rucher, Madame Nancy nous mentionne que :

- Elle et sa collègue Madame Isabelle Bélanger sont, elles aussi, à planifier la *Semaine de reconnaissance de la garde scolaire*. La planification aux parents sera envoyée prochainement.
- La planification des journées pédagogiques de l'an prochain est presque terminée. Voici le type d'activités prévues : vélo-smoothie, olive et catapulte, aquaterre, Halloween, La Vallée secrète, Noël, Aquarium du Québec, le « Bubble soccer ».
- Madame Geneviève Doré, membre de l'OPP, demande si des parents seront nécessaires pour les activités de la semaine des services de garde.
- Madame Nancy mentionne qu'elle n'a pas eu le temps de communiquer avec la nutritionniste à propos de l'activité pour les habitudes alimentaires.

12. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENT

Il n'y a pas de sujet traité à ce point.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Deux-Moulins**

13. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE

Madame Julie Villeneuve, présidente, informe les membres que Madame Sophie Massé ne terminera pas son mandat et que ce sera Madame Amélie Côté qui la remplacera.

14. INFORMATION DE LA DIRECTION

Madame Nadia Roy, directrice adjointe, informe les membres que le 11 mai en après-midi à la bâtisse du Rucher il y aura une présentation à tous les élèves par une dame qui fait les 1 000 km du Grand défi Pierre-Lavoie. Son équipe remettra l'argent amassé à l'école. L'équipe qui nous parraine sera présente lors de l'activité. La condition est de participer au défi des Cubes énergie.

15. QUESTIONS DES MEMBRES

Il n'y a pas de sujet traité à ce point.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Julie Villeneuve, parent Parc-Orléans, propose la levée de la rencontre à 20 h 39, secondée par Madame Isabelle Desgagnés.

CÉ # 22-23-31

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Julie Villeneuve, présidente


Martin Lavallée, directeur

PROCHAINE RENCONTRE : mercredi 14 juin 2023